

PROTECTION DE L'ENFANCE TRIBUNE CONJOINTE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Jeudi 12 mars 2026

Protection de l'enfance : un engagement collectif au service des enfants du Puy-de-Dôme

L'article consacré à la protection de l'enfance dans *La Montagne* a beaucoup fait réagir celles et ceux qui travaillent, dans le Puy-de-Dôme, auprès des enfants et des familles les plus fragiles.

La situation qui est présentée date de 2023 et ne correspond plus du tout à la réalité actuelle.

L'article passe sous silence le travail de tous ceux qui se sont mobilisés et continuent encore pour accompagner les enfants et les familles.

Dans les services sociaux du Département, dans les établissements et les associations partenaires, ou encore chez les assistants familiaux qui accueillent des enfants à leur domicile, nombreux sont les professionnels qui ont ressenti le besoin de rappeler ce qu'est réellement leur travail : un engagement quotidien, souvent discret, auprès d'enfants qui traversent des moments difficiles de leur vie.

Car derrière les difficultés à surmonter, il y a avant tout des enfants à protéger, des familles à accompagner et des professionnels qui, chaque jour, s'efforcent de construire des solutions pour leur permettre d'avancer.

Dans le Puy-de-Dôme, plus de **5 000 enfants et jeunes majeurs** bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement au titre de la protection de l'enfance. Parmi eux, **plus de 2 100 enfants sont confiés au Département par décision de justice**, lorsque leur sécurité ou leur développement sont menacés.

Ces chiffres rappellent l'ampleur de la responsabilité collective qui est la nôtre.

Le Département du Puy-de-Dôme en assure le pilotage et le financement, mais cette mission repose sur une mobilisation bien plus large.

Les associations partenaires, les établissements spécialisés, les services médico-sociaux et l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès des enfants et des familles constituent un réseau engagé et solidaire.

Sur le terrain, ce sont des **travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, professionnels de santé, agents départementaux et équipes associatives** qui accompagnent les enfants au quotidien.

Ils interviennent dans des situations souvent complexes, où il faut à la fois protéger l'enfant, soutenir les parents et construire des réponses adaptées.

À leurs côtés, **234 assistants familiaux** ouvrent la porte de leur maison à des enfants qui ont besoin d'un cadre stable et rassurant pour grandir. Pour beaucoup d'entre eux, ces accueils représentent un temps de reconstruction, une étape décisive pour retrouver confiance et envisager l'avenir autrement.

Ces parcours existent par centaines dans notre département. Ils sont rarement visibles, parce qu'ils relèvent de l'intime et de la protection des enfants. Pourtant, ils rappellent chaque jour que la protection de l'enfance permet à de nombreux enfants de retrouver de la stabilité, de l'écoute et des perspectives.

Comme partout en France, cette mission fait face à des défis importants. Conscient de ces enjeux, de saturation des dispositifs, le Département du Puy-de-Dôme a engagé ces dernières années un effort important pour renforcer le dispositif de protection de l'enfance. **De 70 Millions € en 2021 à 116 Millions € en 2026, et 350 places supplémentaires d'accueil d'ici 2027 et d'accompagnement ont été créées,** afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Cela prend du temps.

La situation aujourd'hui n'est plus celle de 2023.

Mais au-delà des moyens, ce sont avant tout les femmes et les hommes qui font vivre cette politique publique. Leur engagement, leur professionnalisme et leur attention aux enfants méritent d'être reconnus.

La protection de l'enfance est une mission exigeante. Elle mérite un regard lucide, mais aussi juste, sur celles et ceux qui s'y consacrent.

Dans le Puy-de-Dôme, le Département et l'ensemble de ses partenaires associatifs continueront à agir ensemble pour améliorer les réponses apportées aux enfants et aux familles.

Si les différents acteurs ne cachent pas les difficultés rencontrées dans l'exercice des missions complexes de protection de l'enfance, ils préfèrent trouver des solutions pour bien accompagner les enfants, plutôt que de jeter l'opprobre sur tout un secteur et sur des professionnels qui font de leur mieux.

La protection de l'enfance n'est pas à l'agonie dans le Puy-de-Dôme. Elle se construit chaque jour grâce à l'engagement des professionnels, et nous poursuivons résolument les efforts engagés pour renforcer les équipes et améliorer l'accompagnement des enfants et des familles.

Parce que derrière chaque mesure de protection, il y a un enfant dont l'avenir peut basculer et des professionnels qui choisissent, chaque jour, de se tenir à ses côtés.

Signataires :

- Lionel Chauvin, Président du **Conseil départemental du Puy-de-Dôme**
- Éléonore Szczepaniak, Présidente du **CDEF**
- Anne-Marie Regnoux et Jean-Yves Bassuel, Co-présidents d'**ALTERIS**
- François Roche, Président de l'**ANEF 63-03**
- Michel Taillardat, Président de l'**ADSEA**
- Monique Ferreira, Présidente de l'**ADEPAPE 63** et administratrice fédérale de la **Fédération Nationale des ADEPAPE**